

N/REF : 6/05/2025 15H01 C:000053 I:00907
V/REF : AC/C18861
V/Email reçu le Mardi 06/05/2025 a 15H01

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CHN

IMMEUBLE : LES CHENES - CHN
4-8, RUE DES CHENES
48-54, RUE 6 FRERES RUELLAN
35400 ST MALO

Rennes, le 28 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-006-Lot10 St-Malo

LOCALISATION : ALLEE 50 RUELLAN - MME JAGOT MR PAUVERT 06 15 79 19 13
LGT 3626

MOTIF : FUIITE D'EAU EN CAVE - REFAIRE ALIMENTATION

Donneur d'ordre : Mme J DIAZ

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DU LOGEMENT
CONSTAT: FUIITE SUR RÉSEAU EAU CHAUDE SOUS LA BAIGNOIRE
COUPURE D'EAU
RÉALISATION D'UNE SOUDURE
REMISE EN EAU
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 22/05/25 a 15H24 JDIAZ@AIGUILLON.COM

1305: MSG REP

0605: MSG REP

NR LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/05/25 A 15:22 MME J DIAZ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL010-Ff Réparation fuite	PP 1	138,00		138,00
	TOTAL H.T.				138,00
	T.V.A. a 10,00%				13,80
	TOTAL T.T.C.En EURO				151,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.